

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 34 (1954)
Heft: 1

Artikel: La situation économique et financière de la France
Autor: Gascuel, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA FRANCE

par

Jacques Gascuel

Président-directeur général de la Société d'études
et d'informations économiques « Perspectives »

Où en est la France au point de vue économique et financier ? Comme toujours il y a des pessimistes, des optimistes et des observateurs objectifs. Les premiers sont de beaucoup les plus nombreux, les seconds rares, les derniers rarissimes. Il est courant d'entendre dire que la France est malade, des plus malades, qu'elle va à une catastrophe.

Ceux qui, cependant, sont perméables aux réalités constatent que le franc français sur les places étrangères — à Genève notamment — est plus ferme qu'il n'a jamais été, malgré la crise des finances publiques du printemps, malgré les grèves du mois d'août. Lorsqu'ils viennent en France et ne se bornent pas à écouter leurs interlocuteurs, toujours prêts à se lamenter, s'ils consultent les bilans des sociétés, les statistiques de la Banque de France, du ministère des finances et même celles du commerce extérieur, ils ne peuvent pas ne pas en conclure que cela ne va pas aussi mal que d'aucuns le prétendent.

De fait, à voir les choses de près, les affaires ont été généralement bonnes, voire très bonnes en 1953 (sauf cas particuliers, bien entendu). La gestion des finances publiques, avec un peu de recul, se révèle beaucoup plus sage que prévu, le pouvoir d'achat du franc, stable et même en légère augmentation depuis près de deux ans, l'économie quasiment en état de plein emploi. Si un certain marasme dû, en partie, au ralentissement de l'activité dans le monde occidental, tend à s'installer, il semble possible d'y remédier beaucoup plus facilement qu'ailleurs.

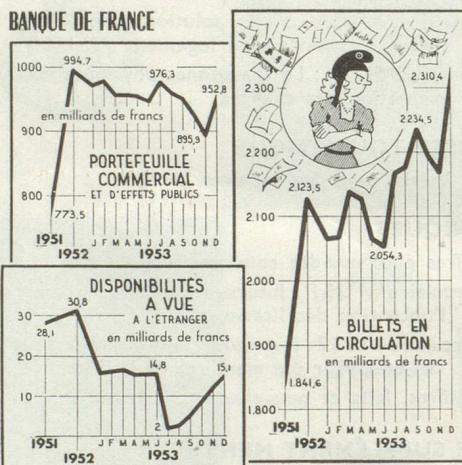
Voyons d'abord l'aspect financier. De ce côté, l'amélioration, depuis 1952, est indubitable. La trésorerie, qui a connu des périodes d'angoisse n'a plus, au moins pour quelque temps, le souci de ses échéances

francs ou dollars. Compte tenu des possibilités de tirage de l'Etat sur la banque (possibilités dûment prévues et autorisées) et des valeurs immédiatement mobilisables détenues par le Trésor, les réserves francs s'élèvent en fin d'année à quelque 180 milliards. Elles étaient quasi nulles il y a douze mois. Le redressement est significatif. Dans ces conditions, les caps dangereux de février-mars seront sans doute aisément doublés. D'autant que les

précautions sont prises pour éviter le renouvellement des emprunts des premiers mois de 1953. On avait alors assisté à une concentration des dépenses, en particulier militaires, inscrites au titre de 1952, mais non effectuées en fin d'année, coïncidant avec une précipitation de certaines administrations qui, désireuses de faire exécuter au plus vite des travaux urgents avaient mobilisé, à peine accordée, la totalité de leurs crédits annuels.

Quant à la trésorerie dollars, malgré un déficit important à l'Union européenne des paiements, elle se trouve elle aussi assurée pour une période relativement longue, une quinzaine de mois vient de préciser le Président du Conseil, grâce à l'aide économique américaine, aux commandes off-shore, à la contribution militaire pour l'Indochine.

Après un moment délicat au printemps dernier la balance des paiements est redevenue favorable, comme en témoigne l'augmentation des disponibilités extérieures de la Banque de France et du fonds de stabilisation des changes qui, depuis octobre, reconstitue ses réserves, achetant de nouveau de l'or. Contrairement à ce que l'on croit généralement la balance commerciale avec l'étranger s'améliore en dépit de la cherté des prix français. Les exportations (toujours à l'étranger) pour les onze premiers mois de l'année dernière, ont dépassé de près de 70 milliards celles de 1952 et le déficit global, grâce à la compression des



importations, s'est trouvé réduit de près de 200 milliards.

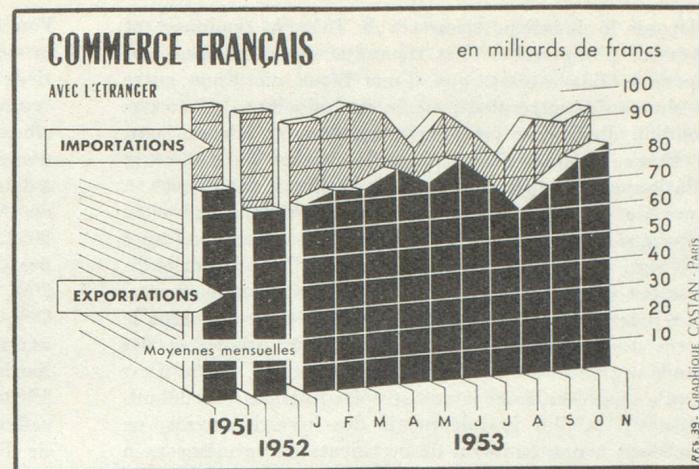
Ajoutons que sur le plan intérieur le volume des crédits consentis par la Banque de France à l'économie a diminué de près de 100 milliards entre 1952 et 1953 (alors qu'il était jusque-là en pleine expansion) de 455 milliards en 1951, de 280 milliards en 1952. Cette diminution n'est pas due à des restrictions autoritaires ou abusives du crédit : le taux de l'escompte a été abaissé en septembre de 4 % à 3 1/2 %, mais au fait que les banques et les organismes accumulateurs d'épargne ont relayé la Banque de France pour le financement de l'économie. A fin octobre, l'augmentation des dépôts dans les banques depuis le 1^{er} janvier dépassait 100 milliards, celle des comptes courants postaux 40 milliards, celles des caisses d'épargne atteignait près de 150 milliards.

De son côté, l'accroissement de la circulation fiduciaire se ralentissait — sans doute atteindrait-il seulement 3 % pour l'année entière au lieu de 15,3 % en 1952 et 18 % en 1951. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le pouvoir d'achat du franc soit resté stable et même se soit amélioré : la baisse atteint 10,6 % pour les prix de gros depuis janvier 1952 et 4,5 % pour les prix de détail au 1^{er} décembre tandis que le change du dollar papier baissait de 30 points au marché parallèle, que le public reprenait confiance dans la monnaie et cessait de théâriser, ce dont témoigne la quasi disparition de la prime de l'or sur le marché parisien par rapport au cours international.

Reste l'aspect budgétaire. On s'est beaucoup gaussé des budgets français, en France surtout, à l'étranger aussi. On sait peu et généralement pas quelle est leur structure. Depuis la Libération, y sont portés pêle-mêle les dépenses de fonctionnement des services publics, celles de la guerre d'Indochine, les dépenses de réarmement et d'investissement, c'est-à-dire à la fois les frais généraux de la nation, les frais exceptionnels, le coût de la reconstruction et de la modernisation de l'appareil industriel. Il n'est pas surprenant que les recettes d'impôts n'aient pas suffi à balancer ce total. Que dirait-on d'une entreprise qui prétendrait équilibrer cet ensemble par ses rentrées normales annuelles ?

C'est un fait qu'aucun de ces postes ne pouvait être supprimé ni beaucoup réduit. Les dépenses de fonctionnement des services publics en francs constants sont inférieures à celles d'avant-guerre malgré le développement, en particulier, de l'instruction publique et des services postaux. Cette économie — car économie il y a — est due à une réduction très exagérée du traitement des fonctionnaires à partir d'un certain échelon. Les dépenses de la guerre d'Indochine sont ce qu'elles sont et nul n'y peut rien : l'ennemi a son mot à dire. Les dépenses de réarmement se trouvent en partie au moins imposées par les obligations du traité de l'Atlantique Nord. Les dépenses de reconstruction et de modernisation sont tout autant irréductibles si le pays doit conserver un niveau de vie n'impliquant pas de troubles sociaux. Quant à la Sécurité sociale que d'aucuns voudraient supprimer ou réduire afin d'affecter à d'autres chapitres les fonds collectés pour elle il est, politiquement et même humainement, impossible d'y toucher.

C'est un fait aussi que par suite de la disparition de l'épargne des individus et des sociétés, disparition due à la guerre et à l'occupation, il n'a

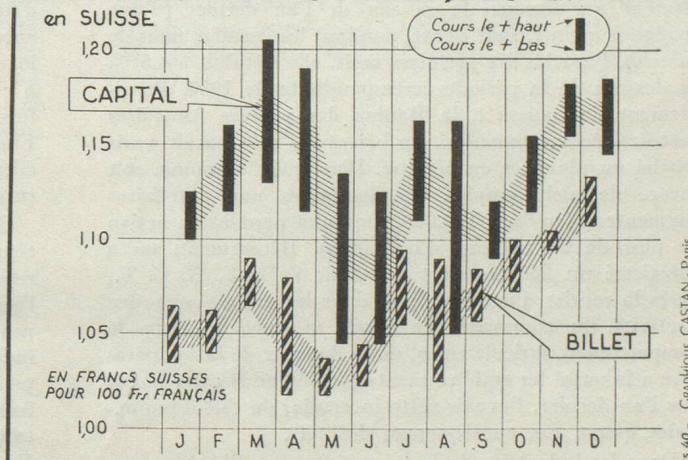


plus pendant longtemps été possible d'emprunter à long terme. Le secteur privé n'était pas mieux placé à ce point de vue que le secteur public. Le total des émissions des deux secteurs s'est trouvé, par nécessité, presque réduit à zéro.

Dans ces conditions, on ne pouvait jusqu'à ces temps derniers au moins, ni éliminer ni réduire aucune des charges de l'État, qu'il fallait financer coûte que coûte. Le recours au crédit à court et moyen terme était inéluctable, procédé de financement à coup sûr malsain. Comme malgré tout, on espérait toujours, grâce à quelque miracle, arriver à supprimer le hiatus entre les dépenses et les recettes, que ce hiatus autrement dit « déficit » n'était pas, malgré tout, un déficit comme les autres, au mot déficit on substitua celui d'impasse, voulant dire par là que l'on ne se faisait pas d'illusion sur ce que la présentation budgétaire avait d'anormal, que l'on risquait une « impasse » au destin, qu'on attendait d'un événement heureux, mais imprévisible, les moyens nécessaires pour solder des dépenses inéluctables ou encore la disparition de ces dépenses.

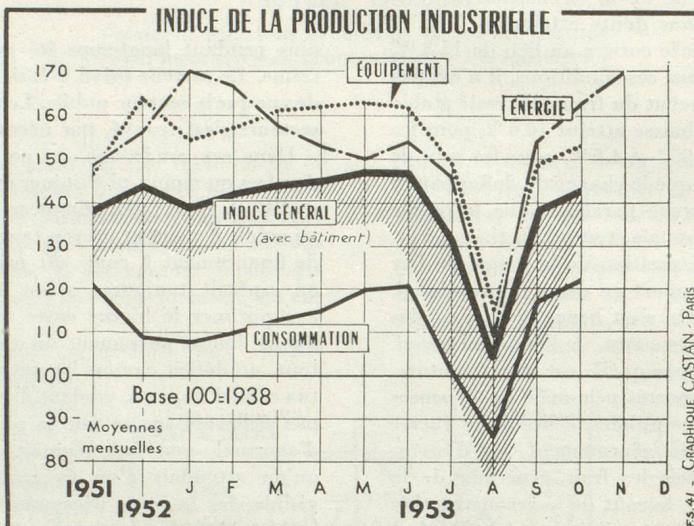
De fait, jusqu'au début de 1952, les dépenses furent couvertes par des prélèvements effectués grâce à l'inflation, sur la fortune acquise. Le pouvoir d'achat du franc baissant sans arrêt, les porteurs de francs faisaient les frais de l'opération, se trouvant lésés d'autant. C'est eux qui, involontairement, comblaient le déficit, étaient les victimes de l'impasse.

COURS DU FRANC FRANÇAIS EN 1953



Depuis le deuxième trimestre de 1952, la tendance est inversée. L'impression s'est répandue que le plafond des dépenses était atteint, que d'une façon ou d'une autre les choses s'arrangerait, même en Indochine. Le marché mondial, d'acheteur est devenu vendeur et chacun sent, en France comme ailleurs, que les temps de la hausse inflationniste d'après guerre, un moment réapparus à cause de la guerre de Corée sont maintenant révolus. L'épargne commence à se reconstituer et l'on peut envisager qu'il sera un jour de nouveau possible d'emprunter suffisamment à long terme pour faire face aux investissements.

Ce jour commence à poindre. C'est ce dont témoigne le succès des émissions des grandes sociétés privées et des grands organismes d'état depuis le début de l'année. C'est ce qu'a voulu souligner le ministre des finances en « débégétisant » la plus grande partie des investissements, en procédant à une émission de certificats de ce même nom qui sont un moyen de préparer le retour aux grands emprunts d'Etat à long terme. Ce retour, une fois possible, on s'apercevra, et non sans surprise, que compte tenu d'un réarmement raisonnable, les recettes d'impôts suffisent largement à équilibrer les dépenses de fonctionnement des services publics, civils et militaires, c'est-à-dire ce qui, en toute rigueur, s'appelle le budget et dont l'équilibre n'a pratiquement jamais été rompu.



Au point de vue économique, la situation, fondamentalement saine, est, pour le moment, beaucoup moins bonne que la situation financière. Un certain marasme tend à s'installer qu'aggrave psychologiquement un malaise politique et social non moins certain.

Une stagnation se manifeste à peu près dans tous les domaines. L'ensemble de la production dont le volume global se situe, en moyenne, entre les indices 145 et 150 (sur la base de 100 en 1938 et de 125 en 1929) reste sensiblement au dessous du niveau de l'an dernier (d'une dizaine de points, sans doute, pendant les derniers mois de l'année). Pour les dix premiers mois, elle s'établit à 4,5 % au dessous de la période correspondante de 1952. Parallèlement, la hausse à la Bourse des valeurs françaises s'est arrêtée en novembre. La baisse des prix paraît avoir touché un plancher en octobre. Bien que l'économie soit encore de plein emploi, les demandes non satisfaites augmentent (environ 170.000 pour une population active de plus de 20 millions d'individus). Récemment, on a enregistré un fléchissement du trafic de la S. N. C. F., après la reprise d'octobre. Sauf dans les grands magasins l'activité du commerce de détail se ralentit. Dans le compartiment agricole enfin, où la douceur de la température a favorisé les emblavements plus étendus cette année que l'an dernier, l'avenir reste incertain, du fait d'inquiétudes quant aux conséquences des gels.

Dans les industries de base, on interroge l'horizon que

l'on voit brumeux. Le marché charbonnier est difficile, la demande limitée à cause de la saison anormalement tiède et du ralentissement général. La France continue cependant à extraire de la houille à la cadence d'une cinquantaine de millions de tonnes par an avec un rendement par homme-jour-fond très amélioré par rapport à l'avant-guerre. Mais on estime qu'elle aura consommé, en 1953, 65 millions de tonnes au lieu de 72 millions en 1952. De même, la consommation d'électricité au cours des douze derniers mois paraît n'avoir progressé que de 2 % par rapport aux douze mois précédents (au lieu de 7 % considérés comme normal). Cependant la production annuelle de kilowatts-heure reste aux environs de 40 milliards, avec un développement prévu de 70 milliards pour 1960-61 (15,4 milliards en 1938). Quant à l'activité des raffineries d'huile brute, elle reste supérieure à celle de l'an dernier, avec une avance de l'ordre de 12 % (3 fois 1/2 à 4 fois plus qu'avant-guerre).

Dans la sidérurgie (production annuelle de la France seule environ 10 millions de tonnes d'acier, pour le groupe franco-sarrazin, 12 millions 1/2), la moyenne, en fin d'année, est en léger progrès par rapport à la rentrée d'octobre, mais le recul est net par rapport à l'année dernière. Les commandes sont encore insuffisantes pour les laminés et les poutrelles notamment. Les délais de livraison se réduisent, la capacité de production, en

particulier pour les tôles dépasse la demande. Les exportations se maintiennent heureusement élevées.

Du côté des industries mécaniques, on connaît certaines difficultés. On s'attendait parfois à pire, notamment dans l'automobile où l'on reste très actif, comme dans la construction navale. L'industrie chimique est au niveau de l'an dernier. Celle du papier et carton en avance de 25 %. L'industrie du bâtiment se trouve à peu près où elle en était il y a douze mois. Quant à la construction de locaux d'habitation, le rythme annuel est d'environ 200.000, encore très insuffisant. Il convient d'observer que les logements construits sont incomparablement supérieurs à certains de ceux édifiés à l'étranger (Allemagne) à la fois quant à la surface et aux matériaux employés. Le Français veut construire en dur. Il ne se satisfait que difficilement de la préfabrication et des produits de substitution à la pierre ou à la brique.

On note, comme partout, une certaine reprise des textiles tant laines que coton et fibres artificielles, une reprise aussi dans les cuirs et peaux. Mais répétons-le, l'impression générale est celle d'un marasme, impression probablement exagérée et due à cette multitude de petits industriels, de petits artisans, de petits commerçants, de petits boutiquiers, multitude qui ne correspond plus à la forme actuelle de l'économie économique, mais qui a toujours été et qui est encore une des caractéristiques de la France.

A QUOI tient ce marasme qui tend à s'installer, qui est une des raisons de cette mauvaise humeur des Français que tous nos visiteurs constatent ?

Les techniciens sont tous, sur ce point, d'accord, quasi unanimement. Une récente étude de l'O. E. C. E. (15 décembre 1953) sur l'économie française, une conférence du directeur général de la Banque des règlements internationaux (à Saint-Gall le 15 décembre), les opinions exprimées soit publiquement, soit en particulier par tel ou tel économiste, tel ou tel banquier, tel ou tel gouverneur d'institut d'émission, enfin un examen objectif des faits aboutissent tous à la même conclusion : la stagnation économique française tient à la cherté des prix français à la fois par rapport au pouvoir d'achat de la population et par rapport aux prix étrangers.

Cette cherté est la conséquence directe de la crise qui a suivi la guerre de Corée, crise beaucoup plus sensible en France qu'ailleurs. Réagissant vite par nature, au courant, à la suite d'une longue habitude, des conséquences probables d'une guerre, industriels et commerçants français, dès le déclenchement du conflit, n'ont pas hésité à changer leurs étiquettes et à majorer leurs prix. Ils étaient persuadés que, de nouveau, comme ils l'avaient déjà expérimenté maintes fois, la guerre allait susciter une hausse générale du prix des matières premières d'abord, des produits fabriqués et des denrées alimentaires ensuite. Ils prenaient leurs précautions en conséquence.

De ce chef, le coût de la vie monta rapidement : de près de 40 % par rapport aux prix du début de 1950. Cette montée consolidée par une hausse des salaires nominaux de plus de 50 % n'a pas été compensée, loin de là, par la baisse survenue depuis 1952. Le franc est resté accroché trop haut, d'environ 25 à 30 %.

Certes la modernisation de l'appareil industriel, l'accroissement de la production et de la productivité — plus exactement la possibilité de cet accroissement — aurait dû comprimer les prix de vente. Mais le bénéfice supplémentaire ainsi obtenu a été partagé entre les propriétaires d'entreprises, les besoins de l'auto-financement et le personnel (pour une faible part). Le consommateur n'en a à peu près pas profité. Seule s'est faite sentir la baisse du cours des matières premières.

Ainsi la France constitue aujourd'hui, du point de vue des prix, une sorte d'îlot artificiel isolé à l'intérieur du monde occidental. Elle a imposé, pour éviter une concurrence brutale qu'elle craignait catastrophique, le maintien de restrictions quantitatives à l'entrée de produits étrangers. Elle a pratiqué une politique d'aide à l'exportation qui va représenter cette année une charge budgétaire globale de quelque 80 milliards, soit 10 à 12 % du total des ventes à l'extérieur. Elle a ainsi encouragé des activités marginales, parfois factices et surtout consolidé une disparité de plus en plus fâcheuse entre le pouvoir d'achat de la population et les prix intérieurs, entre ses prix extérieurs et les prix étrangers.

COMMENT remédier à cet état de chose ? Il y a deux procédés classiques que préconisent l'un la gauche et l'autre la droite. Tous deux seraient inopérants et ne feraient qu'aggraver la situation si on y avait recours. Le premier consisterait à augmenter les salaires nominaux (c'est ce que demandent actuellement les syndicats ouvriers) ce qui aurait pour résultat une nouvelle hausse des prix et des difficultés encore plus grandes pour assainir la situation, le second de provoquer artificiellement une crise en comprimant les salaires et les crédits, afin de restreindre la demande et de ce chef de faire baisser les prix. Ce serait aller au devant de troubles politiques et sociaux qui pourraient être graves.

D'aucuns proposent une troisième solution : un accroissement de la production et de la productivité qui comprimerait les coûts de fabrication et de distribution. Il y a beaucoup à faire dans cette voie par le truchement de fusions et de groupements d'entreprises. Mais la marge à combler est trop grande pour l'être ainsi entièrement.

Restent deux possibilités : ouvrir largement les frontières et dévaluer une nouvelle fois le franc. Ouvrir les frontières, faire jouer la concurrence et partant exercer une pression brusque et considérable sur les industriels et commerçants français, cela pourrait provoquer des fermetures d'entreprises en chaîne, susciter un chômage généralisé. Rajuster les taux de change ferait immédiatement monter les prix intérieurs. Les salaires suivraient ou même précéderaient cette montée et l'on se replacerait dans ce processus inflationniste si dangereux, déjà trop connu.

La vraie solution ne semble pas être de choisir entre les fusions et les groupements d'entreprises, l'appel à la concurrence et la dévaluation, mais d'appliquer simultanément ces trois remèdes en commençant par le premier. L'ajustement du change coïncidant avec l'ouverture des frontières et cela après réorganisation de beaucoup d'entreprises, celle-ci balancera ce que celui-là pourrait avoir de dangereux. Bien entendu, il y aurait comme toujours, des cas d'espèces à régler, celui en particulier, des industries non exportatrices, consommatrices de matières premières.

En tout état de cause un rajustement est inévitable comme est indispensable la rentrée de la France dans le circuit économique occidental.

Le problème est évidemment de placer dans le temps de telles opérations, de choisir les circonstances psychologiques et politiques. Le seul fait qu'elles soient possibles et les perspectives qu'elles ouvrent montrent à quel point il s'en faut de peu pour que le marasme disparaît et que la France, dans la période de dépression mondiale qui paraît s'annoncer, soit encore et toujours un îlot non plus cette fois de vie chère, mais de prospérité.

Jacques Gascuel